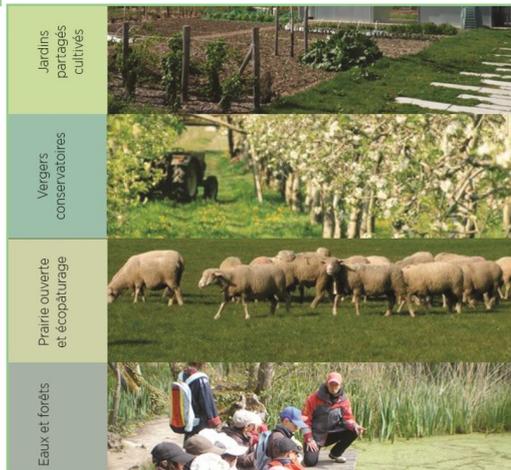
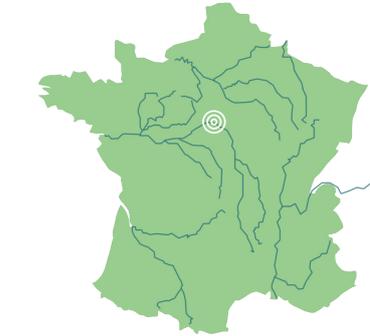


# ZAC DU CLOS DE LA POINTE //

Orléans (Loiret - 45)

Gestion des eaux pluviales par techniques alternatives et dossier réglementaire au titre de la loi sur l'eau

CONFLUENCES  
Ingénieurs conseil



## Maîtrise d'ouvrage :

Ville d'Orléans

## Superficie :

27,6 hectares

## Date de réalisation de l'étude :

En cours depuis 2015

## Compétences :

Hydraulique et écologie

## Partenaires :

Claire Schorter (Urbaniste, mandataire), Agence Laverne (Paysagistes), BEG (BET VRD) et Alphaville (Urbanistes)

## Missions de Confluences :

Etablissement du projet de gestion des eaux pluviales et établissement du dossier réglementaire au titre de la Loi sur l'Eau

## La cité-jardin du fil de soie

Le percement, en 1988, de l'avenue des Droits de l'Homme, a initié une dynamique d'aménagement du nord-est d'Orléans, à partir des nouvelles opportunités de dessertes offertes par ce boulevard urbain qui, à terme accueillera un Transport en Commun en Site Propre le long de son parcours. Plusieurs programmes urbains s'y agrègent avec l'ambition de favoriser l'installation de nouveaux quartiers en associant constructions de logements et implantations d'entreprises d'équipements et d'activités.

L'objectif de la ZAC de la Pointe est de composer, à partir des ressources naturelles et de la topographie du site, une armature naturelle

publique, associée à la gestion alternative des eaux de pluie, qui développe un système d'espaces ouverts naturels et généreux.

Ici, l'eau est le vecteur d'une nouvelle qualité urbaine, mais également un signe majeur de l'inscription du site dans une vision à long terme et durable.

L'eau de pluie est recueillie et utilisée pour l'irrigation des cultures en un cycle court qui permet de valoriser la ressource et de limiter les rejets dans les réseaux publics.

La rétention et la régulation des eaux pluviales sont ainsi assurées par les lots privés et par l'espace public dans une logique de mutualisation et de complémentarité.

